

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police. Cette formation vise à outiller les intervenants des milieux scolaires afin qu'ils puissent être en mesure d'agir rapidement et efficacement auprès des élèves de leur établissement scolaire impliqués dans une situation de sextage. Le sextage chez les adolescents peut être défini comme la production, la distribution et la redistribution de contenus à caractère sexuel (photos, vidéos, etc.), entre eux, via les technologies de l'information et de la communication. À la fin du niveau Explorateur de cette formation, vous serez en mesure de comprendre ce phénomène et de guider les intervenants dans la gestion des cas qui pourraient être portés à leur attention par l'entremise d'un outil d'intervention : la trousse Sexto. Au niveau Architecte, par le biais d'animations interactives, trois cas fictifs de sextage vous seront proposés pour consolider les nouveaux apprentissages et valider vos interventions. La réalisation de la trousse Sexto a été possible grâce à la collaboration de la Ville de Saint-Jérôme (Québec), du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP), du Centre canadien de la protection de l'enfance, du Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC), de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord et de l'Académie Lafontaine. La formation à la Trousse Sexto a été développée par le CADRE21 et réalisée grâce à la participation de la Fédération des établissements d'enseignements privés (FEEP) et du financement du ministère de l'Éducation et de l'enseignement supérieur (MÉES).

:

Badge attribué à : Karine J.

<https://www.cadre21.org/membres/kjanelle-vanguardquebec-qc-ca>

Date d'obtention : 2023-11-21 20:01:47

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Je retiens que c'est un protocole super clair, clé en main.

Je retiens que j'ai le droit de confisquer un cellulaire!

Je retiens que ce sont souvent des actes impulsifs qui se mériteront une intervention de sensibilisation, mais que parfois des actes malveillants vont être traités comme une vraie enquête judiciaire.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Je vais savoir exactement vers quoi me diriger (la trousse SEXTO) pour faire mon intervention, ce qui me permettra d'agir plus rapidement et efficacement. J'aurais ainsi plus confiance en ce que je fais, parce que les démarches seront claires et précises. Je serai outillée, je serai plus en mesure de prendre les bonnes décisions, de confisquer les téléphones au besoin et de savoir à quel moment appeler le service de police. Aussi, toutes mes futures interventions en lien avec le sextage seront uniformes puisqu'elles suivront toutes le même protocole.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Je vais toujours faire attention de ne jamais chercher à voir les images.

Je vais faire attention d'uniquement poser les questions du questionnaire SEXTO pour ne pas demander des détails inutiles.

Je vais aussi faire attention à ne pas porter de jugement, et me faire rassurante pour la personne victime.